

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 9 JANVIER 2017**

Objet : **ANIMATEUR POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE DE LA PLAINE DE L'AIN**

-----  
Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - BALAGUER - MME BERTHOLON - MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - JOSEPH - JOUSSEAU - MME LANGLAIS - MM. LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PHILIBERT - VERNE - MMES VILLARD - VOLLERIN  
-----

*Intervention de Agnès BERTILLOT, Vice-présidente Secrétaire*

La Chambre porte, depuis 2013, le poste d'Animateur du commerce de la Plaine de l'Ain. Il est tenu par Christiane Poirot. Le poste était cofinancé par les communes d'Ambérieu-en-Bugey et Meximieux, ainsi que les 3 unions commerciales d'Ambérieu, Lagnieu et Meximieux.

Conformément aux évolutions législatives, les 3 communes se proposent de passer le financement à la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

Dans ce nouveau contexte, le Bureau vous propose d'autoriser le Président Bailly à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur l'année 2017.

**L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, autorise le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur l'année 2017.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	36
- Nombre de Membres présents .....	29
- Nombre de voix pour .....	29
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT  
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY  
Président